

## LA CGT INSERTION PROBATION refuse de faire de la figuration au CT SPIP du 13 janvier !

**C**omme la CGT l'avait annoncé le 3 décembre et le 18 décembre: **il n'est plus question de discuter avec l'administration tant les sujets de tension sont nombreux ! La CGT insertion et probation se tourne désormais vers les personnels : Est-il encore possible d'attendre un geste de cette administration lorsqu'elle signe un relevé de décisions annonçant des mesures qu'elle juge « historiques pour les personnels de l'administration pénitentiaire » tout en oubliant délibérément l'ensemble de la filière insertion probation ?**

**Alors que** les personnels sont priés de suivre à marche forcée protocoles et procédures chronophages découlant du Plan de Lutte Anti Terroriste et du renseignement pénitentiaire, du manuel de contrainte pénale, et bientôt du Référentiel de Pratiques Opérationnelles,

**Alors que** les CPIP stagiaires subissent une formation de piètre qualité et subissent de plein fouet les conséquences désastreuses de la pré-affectation,

**Alors que** les conditions matérielles de travail ne cessent de se dégrader,

**Alors que** les charges de travail sont toujours plus délirantes,

**Alors que** les CPIP attendent toujours une revalorisation statutaire et indemnitaire à la hauteur de leurs missions et de leurs conditions de travail difficiles...

**La DAP propose pour ce CT SPIP un ordre du jour affligeant.**

**Affligeant** car il démontre à la fois l'inertie et l'hypocrisie de l'administration qui tente de faire la sourde oreille aux légitimes revendications des personnels.

**Affligeant** car une fois de plus certains textes n'ont fait l'objet d'aucune discussion ni consultation comme celui relatif au durcissement des conditions des permissions de sortir : texte d'affichage politique pris à la suite d'un sordide fait divers et sous la pression médiatique mais qui est pour le moins inquiétant quant à l'avenir de la réinsertion au sein même du ministère de la justice.

**Affligeant** car de bien maigres points d'informations ont été vaguement ajoutés à l'ordre du jour comme ceux nommés « éléments liés aux statuts » (de qui de quoi?) ou celui « éléments lié au plan de recrutement et aux effectifs » : mais de qui se moque-t-on ? Le CT SPIP n'est pas une simple chambre d'enregistrement ! Les organisations syndicales ne sont pas là pour faire de la figuration ! Les organisations syndicales sont là pour représenter l'ensemble des personnels dans les SPIP !

**Dans ces conditions, la CGT considère qu'il n'est plus possible d'en en rester là !**

**La CGT se tient prête à construire avec l'ensemble des personnels dans une large unité syndicale un rapport de force permettant de revendiquer :**

- ▶ **une politique pénale ambitieuse favorisant la réinsertion de notre public et permettant de lutter contre la surpopulation pénale**
- ▶ **une revalorisation statutaire et indemnitaire pour tous avec notamment le dégel du point d'indice et le rejet du RIFSEEP**
- ▶ **un recrutement et une formation initiale de qualité avec l'abandon de la pré-affectation comme préalable indispensable,**
- ▶ **un droit à la retraite digne de ce nom et notamment le rétablissement de l'équité pour la retraite des ASS**
- ▶ **un ratio de prise en charge et des organigrammes dans les services**
- ▶ **des organisations de travail concertées et respectueuses des équipes mettant fin au management autoritaire par objectifs**

**La CGT EST PRESENTE POUR DEFENDRE L'INTÉRÊT DES PERSONNELS, MOBILISÉE ET FORCE DE PROPOSITIONS.**

**NE NOUS RESIGNONS PAS**

**ET FAISONS ENTENDRE NOS VOIX!**

**SUR TOUS LES SUJETS, AVEC LES PERSONNELS DES SPIP,**

**LA CGT NE LÂCHE RIEN!**

*Montreuil, le 13 janvier 2016*